

Et c'est signé par le directeur médical de l'association. En Grande-Bretagne, le Royal College of Physicians attribue à la cigarette la mort chaque année de 50,000 personnes, soit à peu près 1,000 par semaine. Dans ce pays où la majorité des médecins étaient des fumeurs, il n'y en a plus qu'un tiers maintenant qui fument. Au cours de la même période, les cas de cancer des poumons ont augmenté de 25 p. 100 mais ont fléchi de 30 p. 100 chez les médecins. Aux États-Unis, le nombre des médecins fumeurs a diminué à un tiers environ et à moins de la moitié au Canada.

Monsieur l'Orateur, l'Association médicale canadienne, dont des représentants ont témoigné au comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales en 1969, présentent la chose de la façon suivante:

L'histoire des dangers que représente la cigarette sur le plan de la santé est une suite sans égal de maladies, d'infirmités et de décès. Les avantages qu'il y aurait à ne plus fumer peuvent se comparer, sur le plan de la médecine préventive, à la pasteurisation du lait, la purification et la verdunisation de l'eau et l'immunisation.

De nombreux pays ont pris des mesures pour lutter contre les maladies dues à la cigarette et en ont réduit la vente en s'attaquant à la publicité. Cela fut le cas dans les pays des deux côtés de ce qu'on appelle couramment le «Rideau de fer» ainsi que les pays de part et d'autres de l'Atlantique. La maladie ne connaît pas de frontières, géographiques ou politiques. Un million de Canadiens ont cessé de fumer la cigarette depuis douze ans mais 8,000 environ commencent à fumer chaque mois. Il s'agit de jeunes dans la plupart des cas. C'est dans leur intérêt que nous voulons réduire la réclame qui les incite à fumer.

• (1610)

Je n'ai parlé jusqu'ici que des cas de maladies mortelles provoquées par la cigarette et non des millions de personnes qu'elle rend malades ou des centaines de millions de dollars dépensés en pertes de vie et de temps. Le genre de mesure que propose ce bill, monsieur l'Orateur, nous permet d'améliorer la santé nationale de multiples manières. Pour une part, nous encouragerons le gouvernement à passer maintenant à l'action avec sa propre loi «interdisant la publicité faite aux cigarettes». Une telle mesure encouragera aussi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être, Radio-Canada et CTV à accélérer la mise en œuvre de programmes de lutte contre l'usage de la cigarette au Canada. Je pourrais ajouter qu'apparemment la récente et puissante émission de Radio-Canada «One way to quit» passera de nouveau sur le petit écran mercredi prochain. Radio-Canada soutient que cette émission d'information a provoqué plus que tout autre une réaction favorable chez les téléspectateurs.

J'exhorte particulièrement le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à continuer sa campagne d'information entreprise il y a environ un an. Qu'il la poursuive en empruntant tous les media, car sans une campagne de ce genre, l'usage de la cigarette va aller en augmentant. Malgré l'interdiction aux États-Unis de faire sur les ondes de la publicité pour la cigarette, cette augmentation s'est poursuivie dans une certaine mesure. Je le répète, il y a eu augmentation même alors que la publicité de la cigarette ne se fait plus sur les ondes dans ce pays. Nous pourrions, si nous le voulions, adopter immédiatement une mesure radicale qui sauverait la vie de milliers de gens au cours des deux ou trois prochaines années au Canada, et suivre l'avis du Collège royal des médecins de Grande-Bretagne qui a recommandé aux fumeurs de cigarette de s'en tenir désormais au cigare ou la pipe, tout simplement. Nous avons appris au cours des audiences du

comité de la santé et du bien-être, que fumer la pipe ou le cigare est presque aussi inoffensif que de ne pas fumer du tout.

Nous pourrions prendre une autre mesure d'ici à ce que le gouvernement présente son propre bill pour faire disparaître la publicité visant la cigarette au Canada: nous devrions dire que le texte de toute publicité permise à l'heure actuelle, doit comporter un avertissement. Dans le cas d'une publicité imprimée, elle devrait comprendre un net avertissement représentant, à lui seul, au moins un sixième de l'annonce. Et cet avertissement devrait être conçu à peu près en ces termes: «La cigarette représente une menace pour la santé. Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.»

Pour terminer, j'invite le gouvernement à prendre mes propositions en considération. Par ailleurs, je m'engage à retirer ce bill du *Feuilleton* ainsi que d'autres bills semblables qui y figurent à mon nom si le gouvernement nous manifeste son intention d'entreprendre quelque chose cette année à propos de sa propre mesure législative concernant la réclame de cigarettes, et à enrayer la propagation de ce mal.

**M. Joseph-Phillipe Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole immédiatement après le député de Surrey-White Rock (M. Mather). Je me félicite d'avoir l'occasion de faire quelques remarques sur ce sujet.

[Français]

Monsieur l'Orateur, depuis quelque temps, il ne fait plus de doute que la cigarette est nuisible à la santé. Ses effets dévastateurs sont tellement puissants qu'ils raccourcissent la vie de la plupart des fumeurs. En songeant à cela, on peut vouloir essayer d'étudier le processus psychique qui motive l'homme à fumer, lorsqu'il sait très bien que cela nuit à sa santé. Ce phénomène est intéressant. La plupart des fumeurs reconnaissent volontiers qu'ils se font du tort en fumant tous les jours et que le seul chemin à prendre pour guérir est l'abandon de cette habitude. Toutefois, ils choisissent de continuer à fumer défiant, semble-t-il, la médecine, et se moquant des avertissements et de leur santé.

Une fois que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) et ses collaborateurs auront découvert ce qui pousse les gens à fumer en dépit des risques qu'ils acceptent de prendre, je crois qu'ils auront fait un pas important vers la suppression du danger que représente la cigarette.

Le très honorable premier ministre (M. Trudeau) déclarait à la Chambre des communes, le 17 février, que le gouvernement avait l'intention de présenter, au cours de cette session, un projet de loi sur la cigarette. En cette enceinte, des millions de mots ont été prononcés au cours des dernières années au sujet du tabac et de la santé. Je voudrais, au cours de la brève période de temps qui m'est accordée, faire le résumé des raisons qui font de la cigarette un problème, chez nous et ailleurs, et qui en font par le fait même une question prioritaire.

Je suis heureux de déclarer que, à mon avis, l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social fait tout ce qu'il peut dans ce domaine.

Si l'on veut connaître certains des dommages causés par la cigarette, je conseille à tous de lire le compte rendu des séances du comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales de la Chambre qui ont porté sur le tabac et la cigarette, en 1968 et en 1969.

Au cours de ces séances, l'honorable ministre lui-même a parlé des dangers que présentait la cigarette pour la